



# Le P'tit Lurois



*Chères Luroises, Chers Lurois,*

*Mon équipe et moi-même sommes fiers de l'aboutissement du projet médical.*

*A peine 2 ans ½ après un grand nombre de réunions, rencontres, dossiers à monter, travaux, difficultés à résoudre il est bien présent et opérationnel avec ses deux cabinets :*

*-L'un accueille le docteur Benjamin BALAND qui consulte du lundi au vendredi, et occasionnellement Dr Véronique BOUVIER-BALAND et Dr Thierry BALAND avec prise de rendez-vous au 02.58.58.38.82 uniquement.*

*Le télésecrétariat est géré par la Sté Jed Calling Pro dirigée par Mr DIEKET, entièrement à la charge de la commune, car après toutes les rencontres possibles, notre beau projet est innovant, mais aucune aide ne peut être allouée ...*

*-Le deuxième cabinet est intégré par nos deux infirmières Magali et Emilie déjà présentes sur la commune.*

*Pour l'investissement du local, la commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'un montant de 72 587€, et d'une subvention de 110 000€ du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Territoire sur un montant total de 233 580,88 € HT, soit un reste à charge pour la commune de 45 993,88€ HT. Y compris l'achat du matériel de bureau, médical et informatique.*

*Un grand MERCI à tous, et plus particulièrement à nos médecins car sans leur implication, leur patience, notre projet n'aurait jamais vu le jour.*

*Grâce à eux, de nombreux patients vont bénéficier à nouveau d'un médecin traitant sur notre territoire.*

**MERCI**

## Travaux en cours et réalisés

- Installation de trois miroirs dans l'agglomération afin d'améliorer la sécurité aux carrefours suivants :

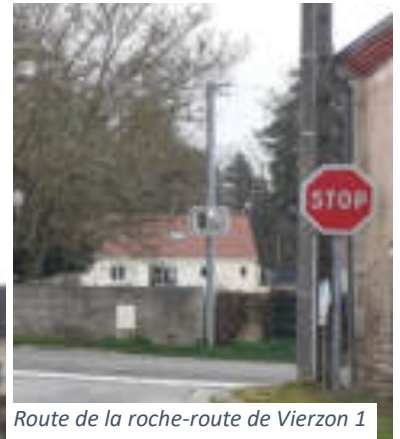


Rue neuve-rue du cygne 1

- Route de la Roche - route de Vierzon
- Rue Neuve - rue du Cygne
- Route de Quincy – Rue de la Mairie



Route de Quincy-rue de la mairie



Route de la roche-route de Vierzon 1

## À la suite de diverses dégradations et incivilités, des réparations ont dues être entreprises :

- Barrières de sécurité à l'intersection route de Vierzon et de Lattre de Tassigny
- Puits près de l'ancienne église
- Candélabre à l'îlot des tours



- Réfection de la toiture du logement communal place de l'ancienne église. Cette toiture était très dégradée, il était urgent d'intervenir.

À la suite de l'ouverture du cabinet médical, la cour du pôle services (mairie, bibliothèque, agence postale communale) a été aménagée par les employés municipaux :

- Places de stationnement,
- Vitrine et panneaux d'informations,
- Fleurissement, banc, poubelle...

- Pour information : suite au remplacement de la chaudière de l'école en février dernier, la commune a obtenu une subvention de l'état (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 4 916 € et 975 € du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher soit 60,38% du montant total.



## Evènements marquants

### 16 mars : Concours de talent organisé par le Conseil Municipal des Jeunes de Lury/Arnon

Ils étaient 10 en lice à concourir devant un public très nombreux réjoui et particulièrement participatif.

Chants, danse, musique, acrobatie, hypnose... le public et le jury ont eu beaucoup de mal à départager les candidats de tous âges (de 7 à 90 ans).

La soirée était organisée et animée par le conseil municipal des jeunes, en partenariat avec nombre d'associations Luroises et sonorisée par graines de bons arts.



**Clara**, une Reuilloise a remporté le prix du jury, dans la catégorie musique/chant et **Léa**, une Vierzonnaise celui du public, dans la catégorie danse, en nous transportant jusqu'en Orient.



Chaque candidat mineur a reçu de la main de la 1ère adjointe, Angélique LAMY, un paquet de bonbons, tous un

diplôme et les deux gagnantes un repas au Berrougasse et un menu au food truck Adrienne et Jean.

Vous n'avez pas pu venir à cet évènement, pas de panique, les jeunes conseillers de votre CMJ ont promis qu'ils renouvelleraient la soirée en 2025 !



Les membres organisateurs 1

## 8 mai : Commémoration du 8 mai



## Signature de la convention :



La convention conclue entre la municipalité et ses médecins a été signée le 4 avril.

## Inauguration du cabinet médical

L'inauguration du cabinet médical s'est déroulée le 23 mai en présence :

- Du sous-Préfet de la circonscription de Vierzon, **Monsieur Thierry CARDOUAT**,
- D'élus départementaux : **Sophie BERTRAND, Bénédicte DE CHOULOT, Christian GATTEFIN**,
- Du Président de la Communauté de Commune Cœur de Berry, **Mr Alain MORNAY**
- Des élus locaux et communaux,
- Des médecins, **Dr Véronique BOUVIER-BALAND, Dr Thierry BALAND et Dr Benjamin BALAND**,
- Des infirmières, **Emilie LAUSDAT et Magali BEDU**
- Du dirigeant de la société de télésecrétariat (prise de rendez-vous)



Madame le Maire a rappelé l'historique des étapes de ce projet, les difficultés rencontrées. Remerciant chaleureusement les médecins pour leur implication, les financeurs, les entreprises pour la qualité de la réalisation des travaux et le respect des délais, les employés communaux pour l'élaboration des dossiers, l'entretien et l'aménagement.



Madame le Maire et les conseillers municipaux sont particulièrement heureux et fiers d'avoir mené à son terme ce projet qui leur tenait à cœur, projet nécessaire pour améliorer l'accès aux soins sur notre territoire.



**Rappel :**

*Les médecins reçoivent les patients du lundi au vendredi **sur rendez-vous uniquement.***



*Prise de rendez-vous obligatoire  
au numéro unique :*

*02.58.58.38.82 ouvert du lundi  
au vendredi de 9h à 12h.*

*Le cabinet médical accueille  
également vos infirmières Emi-  
lie et Magali, leurs numéros de  
téléphone restent inchangés  
02.48.51.10.40 ou le  
06.34.18.07.55.*

## **21 juin : Marché de producteurs et artisanat + Feu d'artifice**

Suite aux inondations de l'Arnon, la Commune a fait le choix de reporter cet évènement à une date ultérieure non fixée pour l'instant pour la sécurité de tous.

## **22 juin Elections du Conseil Municipal des Jeunes**

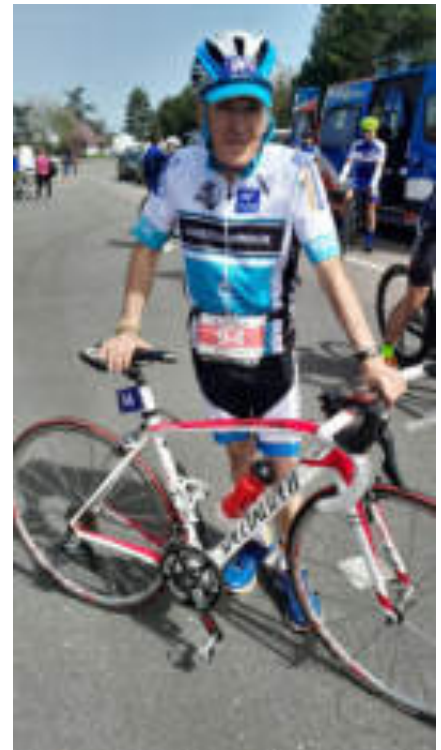
Participation citoyenne ? (à venir signature de la convention)

### **Exploit d'un Lurois :**

Bravo à Jean-Jacques HENAULT qui a remporté la médaille de Bronze lors de sa participation au Championnat de France de Duathlon qui se déroulait à Mâcon les 6 et 7 avril dernier



Le Duathlon est un sport qui combine une épreuve de course à pied de 3kms, suivie d'une épreuve de cyclisme de 13 kms puis une dernière manche de course à pied de 3kms (3/13/3).





**Service itinérant sur la commune :**



Tous les jeudis, **l'épicerie des Villages** est présente à la MARPA de 15h30 à 16h30. Vous trouverez tout un large choix d'épicerie, mais vous avez également la possibilité de passer des commandes de pain, charcuterie, boucherie, ainsi que des produits surgelés. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, possibilité de livrer à domicile.

Venez nombreux pour un moment convivial.

**Adresse mail :** [lepiceriedesvillages@orange.fr](mailto:lepiceriedesvillages@orange.fr)

**Tel :** 07-83-66-13-00 ou 02-54-04-08-34

**Boulangerie Ludovic TAUVY** de Reuilly réalise un dépôt de pain sur la place de l'église les lundis, mardis, vendredis, samedis de 10h à 10h45.



**Autosteomobile**

**Ostéopathe itinérante**  
Conseillère en épithérapie

Céline VALLEE vous propose des consultations dans différentes communes.  
Pour connaître les lieux de consultations vous pouvez vous rendre sur la page facebook (autosteomobile) ou sur le site internet

**07.51.61.20.14**  
**Ou Doctolib**

**Céline VALLEE** ostéopathe peut vous recevoir sur rendez-vous place de l'église chaque semaine impaire le vendredi.

Prendre rendez-vous au 07 51 61 20 14

## **Bon à savoir**

### **L'Agence Postale Communale :**

L'agence postale communale est accessible dans les locaux de la mairie,

**Entrée par la cour du pôle services (à l'arrière de la mairie) :**

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et le samedi de 10h à 12h



### **Fermeture de l'agence Postale Communale :**

**du lundi 5 août au samedi 17 août inclus.**

### **Fermeture de la Mairie :**

**du lundi 29 juillet au samedi 17 août inclus**

### **Permanence de la mission locale :**

Tous les 3èmes mardis de chaque mois sur rendez-vous, au 02 48 75 85 12.

**Assistante sociale :** Si vous avez besoin d'une assistance sociale, contacter la Maison départementale d'action sociale à Mehun sur Yèvre au 02.18.15.73.00.

### **Conciliateur de justice**

📍 Monsieur Christian THEVENIN, conciliateur de justice est présent sur LURY tous les jeudis matin sur rendez-vous de 9h à 12h en mairie. Prenez rendez-vous par téléphone au : 07.53.86.54.44

📍 Par courriel : [cthevenin.conciliateurdejustice@gmail.com](mailto:cthevenin.conciliateurdejustice@gmail.com)

📍 Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune :

📍 Sur notre site internet : <http://lury.fr/>

📍 Suivre notre actualité sur notre page Facebook : Mairie de Lury sur Arnon.

Afin que tout renseignement ou demande d'ordre général soit pris en compte merci d'utiliser exclusivement l'adresse courriel générique : [mairie-de-lury@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lury@wanadoo.fr)

### **Cantine et garderie :**

Horaires de la garderie :

De 7h30 à 8h30 et de 16h 30 à 18 h au tarif de 1 € de l'heure.

Dépassement d'horaire limité à 30 mn, facturé 50 cents.

Le paiement peut maintenant s'effectuer directement en ligne, les autres modes de règlement sont toujours possibles.

## **RAPPELS**

Nous vous rappelons que l'entretien des abords des habitations et propriétés privées reste à la charge des occupants.

En particulier, pour assurer la bonne visibilité et la sécurité la végétation ne doit pas déborder sur le domaine public. Régulièrement des courriers sont adressés par la mairie aux propriétaires responsables de ce type de désagrément.

En ce qui concerne la sécurité, nous vous rappelons également que **le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs.**

## Prévention des feux de forêt :



Un arrêté d'interdiction de brûlage est pris sur la commune. La déchèterie est à disposition pour tous les déchets avec une carte d'accès remise par la communauté de communes.

**MAIRIE**  
Ouverture au public  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de :  
9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mercredi de 9h à 12h  
Le samedi sur rendez-vous.  
**Contacts**  
Tel : 02 48 51 71 50  
Ou [mairie-de-lury@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lury@wanadoo.fr)

